

ASSOCIATION SPORTIVE DE LOUVECIENNES

Section Tennis  
5 rue de la Princesse  
78430 Louveciennes

**COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 août 2024**  
(Exercice de 12 mois)

## Capitaux propres

L'exercice 2023/24 dégage une perte de 19 048.68 €, à comparer à une perte de 1 908.37 € en 2022/23.

## Trésorerie nette au 31/08/2024

Au 31/08/2024, la trésorerie nette de la section tennis s'élevait à 107 188.17 euros, se décomposant en + 2 659.44 € sur le compte courant et 104 528.73€ sur le compte épargne.

## Produits

Les produits d'exploitation de l'exercice s'élèvent globalement à 283 324.85€.

Cette somme comprend les produits directement liés à l'activité du club (cotisations-cours-tournoi-licences), ainsi que les subventions.

Pour l'exercice 2022-23 les produits d'exploitation étaient d'un montant de 284 407 €.

## Charges

Concernant les charges, le poste le plus important reste les salaires et les rémunérations aux personnels extérieurs.

Une hausse notable du poste électricité et gaz est à souligner cette année : 30 342€ en 2023/24 contre 11 574€ en 2022/23 (augmentation des tarifs, remise en service des bulles 8/9).

## Conclusion

Cet exercice confirme l'attractivité du club avec un nombre d'adhérents stabilisé.

Pour autant, la hausse continue du prix de l'énergie pénalise fortement le club et risque de mettre en péril les finances du club si aucune solution externe n'est trouvée.

Nous poursuivons malgré tout notre politique d'amélioration et d'entretien de nos infrastructures avec les projets suivants :

- Remise en état des courts 1 et 2 8500€
- Changement du mode de nettoyage du club : + 12 000€/an
- Achat de boudins « anti-inondation » : 1 000€
- Remplacement des éclairages courts 6/7 +/-17 000€
- Rénovation du club house : Coût net de subvention 3 500€
- Projet de remplacement court 1/2 : été 2025 ou 2026 suivant l'état des terrains (budget 80-100ke)
- Sécurisation des portes d'accès aux courts (en cours de budgétisation)

Les fonds propres de l'association nous permettent pour l'instant de réaliser la plupart des travaux.

Néanmoins, à terme, nous devons revoir impérativement le modèle économique du club basé quasi exclusivement sur de l'autofinancement.

En effet, cette année encore, le club n'a reçu aucune subvention de l'ASL.